

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 2004

Québec, le 13 avril 2004

Monsieur Christian Muckle
Directeur des études
Collège de l'Outaouais
333, boul. Cité des Jeunes
Gatineau (Québec) J8Y 6M5

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 18 mars 2004, des mesures prises par le Collège de l'Outaouais pour donner suite à son rapport d'évaluation du programme de *Sciences humaines*.

En juin 2003, la Commission a constaté que des suites adéquates ont été données aux recommandations contenues dans le rapport d'évaluation. Des améliorations ont été apportées au programme et les plans de cours de la première année ont été révisés afin de se conformer à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

Dans le présent suivi du Collège, la Commission note que les plans de cours de deuxième année offerts à l'automne 2003 ont aussi été reformulés selon l'approche par compétence; les modalités d'évaluation permettent de vérifier l'atteinte des objectifs dans le respect de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

La Commission reconnaît que le Collège a réalisé un suivi satisfaisant et qu'il a su profiter de l'occasion qui lui était présentée afin de valoriser le programme : l'inauguration de l'Agora des Sciences humaines est un effort louable dans ce sens.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer